



Les groupes 30 000 pour réduire les phytos

L'OBJECTIF DES GROUPES 30 000 est de passer de l'expérimentation conduite dans le réseau Dephy à la vulgarisation des pratiques au sein d'un plus grand nombre d'exploitations.

Le projet « Groupes 30 000 » du plan Ecophyto 2 a pour objectif d'accompagner 30 000 exploitations dans la réduction des produits phytosanitaires. Etat des lieux en arboriculture et maraîchage trois ans après le lancement du programme.

« Plus de 3 000 agriculteurs au niveau national engagés dans le réseau Dephy Ferme qui transmettent et diffusent les solutions pour réduire les produits phytosanitaires avec un facteur 10, cela donne les groupes 30 000 », explique Pauline Bodin, chargée de mission coordination nationale transfert Dephy 30 000 à la cellule d'animation nationale Dephy. L'objectif des groupes 30 000 est en effet de passer de l'expérimentation conduite dans le réseau Dephy à la vulgarisation des pratiques au sein d'un plus grand nombre d'exploitations. Dans une logique similaire à Dephy, les groupes 30 000

rassemblent de 10 à 20 agriculteurs autour d'un animateur pour un accompagnement à la fois individuel et collectif avec un projet partagé. Pour le ministère de l'Agriculture, l'objectif est d'atteindre les 30 000 exploitations engagées dans une démarche de réduction des phytos à l'horizon 2021. En 2019, trois campagnes après le lancement des premiers appels à projets « Groupes 30 000 », ce sont environ 400 groupes, toutes filières confondues, soit un peu plus de 5 000 exploitations, qui sont engagés dans ce dispositif. A ce chiffre, il conviendrait d'ajouter, selon le ministère de l'Agriculture, les agriculteurs impliqués dans des groupements d'intérêt économique et

REPÈRES

- **34 groupes Dephy légumes soit 382 maraîchers mobilisés** pour trouver des pratiques alternatives aux produits phytosanitaires. Plus de 33 espèces légumières sont concernées. Si l'objectif « 30 000 » est atteint, ce sont plus de 380 groupes 30 000 légumes qui devraient être constitués à l'horizon 2021.
- **21 groupes Dephy arboriculture soit 242 producteurs impliqués** pour mettre en œuvre des pratiques alternatives aux produits phytosanitaires. 9 espèces sont concernées. Pour atteindre l'objectif du projet « 30 000 », il faudrait plus ou moins 210 groupes 30 000 arboriculture.
- **L'animation des groupes 30 000 (toutes filières confondues) est assurée** pour moitié par les Chambres d'agriculture, pour un quart par les coopératives et négoces mais aussi par les associations (Fredon, Ceta...) pour 8 %, les Civam (6 %) et groupements bio (5 %).

Des groupes 30 000 en action



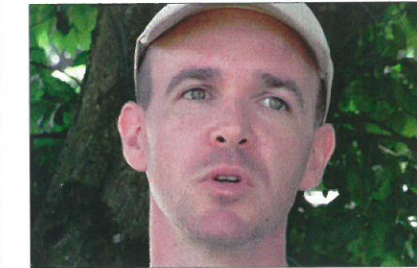
Protection biologique intégrée des fruits rouges

En Corrèze, dans la continuité des groupes Dephy, un groupe de 11 producteurs travaille depuis deux ans sur la reconnaissance des ravageurs et des auxiliaires de la fraise et de la framboise. « C'est une problématique importante pour ces producteurs qui souhaitent mettre en œuvre une protection biologique intégrée », souligne Karine Barrière de la Chambre d'agriculture de la Corrèze et animatrice du groupe. « Les formations que nous avons mises en œuvre, les réunions de terrain et le suivi individualisé ont permis aux producteurs d'acquiescer une autonomie précieuse dans la prise de décision pour mettre en œuvre cette protection biologique intégrée en introduisant par exemple des auxiliaires. Ils ont également testé des produits alternatifs », précise l'animatrice.



Transition vers l'agroécologie pour des maraîchers

Huit maraîchers du Groupement des Maraîchers Isère et Drôme (GMID) ont créé un groupe 30 000 pour travailler sur deux axes principaux: la réduction des herbicides avec la mise en œuvre de solutions alternatives (faux semis, désherbage mécanique, paillage, occultation...) et sur la réduction des insecticides et fongicides grâce au biocontrôle, à la gestion des auxiliaires ou encore des bandes fleuries... Le suivi de ces pratiques est ciblé sur cinq cultures de plein champ (carotte, chou, oignon, poireau, pomme de terre) et trois cultures sous abri (aubergine, haricot, tomate). « Les producteurs de ce groupe sont sensibilisés par la vente directe. Leurs IFT sont déjà très bas mais ils espèrent progresser grâce aux échanges du groupe », explique Christel Robert, de la Chambre d'agriculture de la Drôme et animatrice du groupe.



22 producteurs réunis dans un groupe pommes

Le groupe « 30 000 » pommes de table des Pays de la Loire est co-animé par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et le GDAF. Compte tenu du nombre d'arboriculteurs engagés, la vie du groupe est organisée en sous-groupes de travail (quatre à sept participants) autour de thématiques comme la mise en œuvre de programmes de protection sans CMR, sans résidus ou encore la maîtrise des pucerons cendrés et le désherbage mécanique. « Les résultats et les enseignements de chaque sous-groupe seront partagés chaque année avec l'ensemble des membres et valorisables ainsi par tous les arboriculteurs », explique Benoît Foucault, conseiller et animateur à la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire.

environnemental (GIEE) travaillant sur la thématique de la réduction des phytos soit 4 600 exploitations en plus, certains groupes GIEE phytos sont reconnus groupes 30 000. Une convergence est d'ailleurs engagée entre ces deux dispositifs dont les objectifs sont proches.

Arboriculteurs et maraîchers mobilisés dans les régions

Dans les différents bassins de production, dans la suite logique du réseau

Dephy Ferme (voir Repères) et en écho aux attentes environnementales et sociétales, les producteurs se mobilisent pour mettre en œuvre des pratiques qui permettent de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires. Ainsi, en Auvergne Rhône-Alpes, ce sont 6 groupes arboriculture et maraîchage qui sont constitués rassemblant 94 producteurs, en Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine, 8 groupes sont opérationnels et en Occitanie 5 groupes. Dans le Grand-

est, précise Alfred Klinghammer de la Chambre régionale d'agriculture, « les filières arbo et maraîchage n'ont pas à ce jour de groupes 30 000 constitués, les producteurs bénéficiant déjà par ailleurs de conseils personnalisés avec des structures existantes comme Planète Légumes ou encore la Chambre d'agriculture appuyée par la station expérimentale Verexal. Côté lorrain, l'Arefe anime un groupe avec des producteurs de mirabelles ». La dynamique est donc engagée mais beaucoup de producteurs sont encore hésitants compte tenu de la teneur du dossier à constituer (jugé parfois trop compliqué) mais aussi de la nécessité d'établir chaque année un bilan des actions entreprises. En effet, souligne Virginie Saingery, animatrice Ecophyto pour la région Auvergne Rhône-Alpes, « les animateurs doivent établir chaque année avec les agriculteurs des groupes 30 000 un bilan annuel précisant les actions engagées (visites d'essais, démonstrations de matériel...), les mesures d'accompagnement collectif (réunions, formations...) et »

Rencontres alternatives phytos

Engagé depuis longtemps dans la réduction des produits phytosanitaires, membre d'un groupe 30 000 ou tout simplement curieux de voir ce que font les autres, il est possible de vous informer et échanger avec d'autres producteurs dans le cadre des Journées Rencontres Alternatives Phytos. « En 2020, ce sont ainsi plus de 150 réunions terrain qui sont prévues dans toute la France toutes filières confondues », explique Pauline Bodin. Pour connaître les dates et les thématiques des réunions, il suffit de consulter le site internet dédié à ces rencontres <https://rap2019-2020.wixsite.com/accueil>. L'objectif de ces réunions est de partager les résultats acquis et de motiver de nouveaux producteurs afin qu'ils s'engagent dans la réduction des intrants phytosanitaires.

► *individuel et bien évidemment les résultats obtenus (mesure des IFT notamment) ». Ces données précieuses sont à la fois exploitées au sein du groupe mais également au-delà dans des événements comme les Rencontres Alternatives Phytos afin de motiver de nouveaux agriculteurs (voir encadré).*

Echanger pour progresser

Pour les producteurs, faire partie d'un groupe 30 000, c'est se comparer aux autres, voir les pratiques des agriculteurs les plus en avance, étudier ce qui se fait ailleurs pour progresser et oser s'engager dans des démarches alternatives. Ainsi,



Grâce au Groupe 30 000, les agriculteurs peuvent comparer leurs méthodes de travail, avec souvent pour objectif de réduire leur utilisation de produits phytosanitaires.

pour Luc Veyron, maraîcher en vente directe dans l'Isère, « faire partie d'un groupe 30 000 m'a permis de valider le fait de ne plus pratiquer de désherbage chimique pour une culture de pomme de terre en plein champ, une prise de risque confortée par l'appartenance au groupe ». Les thématiques abordées sont souvent les mêmes que celles qui étaient expérimentées dans les groupes Dephy Ferme: suppression des herbicides et recherche de nouvelles solutions de désherbage, reconnaissance et introduction d'auxiliaires pour gérer les ravageurs, intégration de solutions de biocontrôle, ou encore réduction des résidus... Les résultats obtenus dans les groupes déjà constitués permettront de mesurer la réduction attendue des IFT mais aussi le niveau de rentabilité et l'impact social des pratiques mises en œuvre. Les premiers échos sont très encourageants (voir Des groupes 30 000 en action) et surtout avec ce dispositif, les arboriculteurs et maraîchers prennent conscience que le changement des pratiques est envisageable et moins risqué qu'ils ne le pensaient. ☺

Isabelle Montigaut

Les groupes 30 000, mode d'emploi

De l'initiative d'un groupe 30 000 à son financement en passant par la constitution du dossier à présenter, voici quelques étapes pour conduire votre projet.



Comment former un groupe 30 000 ?

Les groupes 30 000 sont constitués de trois à une vingtaine d'exploitants. Nouvellement constitués ou déjà existants (ancien groupe Dephy, GIEE, Cuma, Geda, GDA...), ils s'appuient sur une structure d'accompagnement (Chambre d'agriculture, organisme de développement agricole, coopérative et négoce, syndicat mixte, organisation de producteurs...) pour présenter un projet visant à réduire les produits phytosanitaires en mettant en œuvre des pratiques agroécologiques. Les producteurs peuvent avec leur conseiller s'engager pour une période d'un an avec le « volet émergence » afin de préciser leur projet ou directement s'engager dans le volet « reconnaissance » qui leur permet de dérouler leurs plans d'actions individuels et collectifs pour une période de trois ans.

Comment constituer un dossier 30 000 ?

Pour constituer le dossier 30 000 à envoyer à la DRAAF de chaque région lors des appels à projet en début d'année, les producteurs peuvent se rapprocher de leur Chambre régionale d'agriculture qui va leur fournir un « canevas » pour présenter leur projet. « Quelques points majeurs doivent être particulièrement soignés pour que le dossier soit validé », explique Virginie Saingery, animatrice Ecophyto en Auvergne Rhône-Alpes, « notamment le lien avec les groupes Dephy, le plan de communication prévisionnel (journées portes ouvertes, visites d'essais,

L'APPARTENANCE À UN GROUPE 30 000 PERMET AUX EXPLOITANTS de bénéficier de bonus ou de priorisation des aides individuelles ou collectives.

articles...) et la capitalisation attendue du projet (fiches techniques...) ». Chaque dossier est examiné par les partenaires du plan Ecophyto mais c'est le comité des financeurs qui prend la décision.

Comment est financé un groupe 30 000 ?

Un budget est octroyé pour les projets retenus afin de financer notamment l'animation du groupe par un conseiller. Ce sont les agences de l'eau dans les différentes régions qui financent l'animation des groupes ainsi qu'à hauteur de 50 à 70 % selon les bassins. L'appartenance à un groupe permet par ailleurs aux exploitants de bénéficier, selon les régions, de bonus ou de priorisation des aides individuelles ou collectives (aide aux investissements, mesures agroenvironnementales).

Quelle est la différence avec les groupes GIEE ?

D'autres agriculteurs se sont engagés dans des collectifs reconnus par l'Etat, les Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE). Les projets portés par ces groupes ont une vision plus large de l'engagement dans l'agroécologie avec un triple objectif: économique, environnemental et social. La dimension réduction des intrants phytosanitaires est un volet de leur action. ☺

Isabelle Montigaut